



# SOMMAIRE

**ACTIONNARIAT - ORGANES D'ADMINISTRATION  
DE GESTION ET DE CONTRÔLE**

**3**

**ORDRE DU JOUR**

**4**

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**5/9**

**COMPTE ANNUELS : Comptes de résultats et Bilan**

**10/11**

**RAPPORT DE GESTION DES COMPTES DE RESULTAT  
CONSOLIDÉS**

**12**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

**13**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**14/17**

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

**18**

**PROJET DES RESOLUTIONS**

**19**



**ACTIONNARIAT  
ORGANES D'ADMINISTRATION DE GESTION ET DE CONTRÔLE**

**REPARTITION DU CAPITAL**

SIVOM Belgique	:	82,88%
BILLON Kada	:	0,03 %
BILLON Hervé	:	0,03 %
BILLON Jean-Louis	:	0,03 %
BILLON David	:	2,63 %
Divers Actionnaires	:	14,40 %

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

BILLON Hervé	:	PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
BILLON Jean-Louis	:	ADMINISTRATEUR
BILLON Pierre Emmanuel	:	ADMINISTRATEUR

**COMITE DE DIRECTION**

DIRECTEUR GENERAL	:	Thierry DAVAILLE
DIRECTEUR LOGISTIQUE ET TRANSIT	:	Daniel FERNANDEZ
DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER	:	Patrick LEFEVRE
DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES	:	Lonan COULIBALY

**COMMISSAIRES AUX COMPTES**

CABINET ERNST & YOUNG - C.C.C.A  
01 B.P. 2715 ABIDJAN 01  
TEL. : 20 21 11 15  
FAX : 20 21 12 59

CABINET SOFIDEC  
01 B.P. 681 ABIDJAN 01  
TEL. : 21 35 06 09 / 21 35 67 78  
FAX : 21 35 84 09



## ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est le suivant :

- Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.
- Présentation des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte OHADA sur les sociétés commerciales.
- Approbation des comptes et conventions.
- Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes.
- Affectation des résultats.
- Ratification du renouvellement des mandats des Administrateurs.
- Ratification du renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes.
- Pouvoirs.



## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément à la loi et à l'article 33 de nos statuts, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale pour vous rendre compte au titre de l'exercice 2007 :

- Des activités,
- De la gestion de la Société tant au niveau des résultats que du bilan

### I/ FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2007

Il convient de rappeler que nos opérations restent extrêmement perturbées par deux facteurs majeurs de ces dernières années :

- Bien évidemment, la crise traversée par le pays depuis 2002, qui s'est traduite par la diminution significative du volume d'affaires à traiter, particulièrement à l'import, et par une réduction constant du nombre d'escales des principaux armateurs sur les ports d'Abidjan et san Pedro,
- Le démarrage de la concession SETV fin 2003, qui a eu un impact direct sur le niveau d'activité de notre société, avec la perte de toutes les opérations de manutention sur les navires port conteneurs.

Dans ce contexte difficile, SIVOM a vu en 2007 son chiffre d'affaires baisser de 12% par rapport à l'année 2006. Cette réduction est notamment liée aux réalités suivantes :

- **La baisse très significative des escales de l'armateur NDS** (- 52 600 Tonnes), soit - 56%
- **La perte totale de l'activité de l'armateur CMA – CGM**, engagé à travailler exclusivement avec le groupe Bolloré (- 32 400 Tonnes).
- **La baisse du nombre d'escales de GRIMALDI** (-23 300 tonnes), soit - 20%
- **L'arrêt des escales sur Abidjan de la société ECOMARINE** (-12 800 Tonnes)

Ces baisses de volume n'ont pu être compensées par les opérations nouvelles avec l'armateur Hapag Linyod sur Abidjan (+ 31 600 Tonnes), entièrement sous-traitées à SETV.

Face à cette réduction d'activité, des efforts importants ont été immédiatement déployés en vue de la baisse des charges. Globalement, une économie de 13% a été enregistrée qui porte principalement sur les charges de personne (une réduction de 164 Millions) et sur les autres charges.



## II/ DETAIL DES DIFFERENTES ACTIVITES

### CONSIGNATION

Le nombre de navires consignés, tant directement que par l'intermédiaire de MOVIS, a évolué comme suit

- Année 2005 : 136 escales
- Année 2006 : 125 escales
- Année 2007 : 112 escales

Soit 13 escales de moins sur l'année 2007, essentiellement sur SAN PEDRO où GRIMALDI et-NDS ont considérablement réduit le trafic.

### MANUTENTION

- Les tonnages manutentionés (hors slot) ont évolué comme suit :

	2005	2006	2007	Variation	
IMPORT RIZ	50 635 T	51 836 T	44 461 T	- 14 %	La baisse des volumes porte principalement sur les marchandises à l'export suite à la réduction des escales
IMPORT AUTRE	94 922 T	70 214 T	62 567 T	- 11 %	
EXPORT	459 273 T	323 459 T	225 051 T	- 30 %	
TRANSBORDEMENTS	197 537 T	25 865 T	26 585 T	3 %	
<b>TOTAL</b>	<b>802 367 T</b>	<b>471 374 T</b>	<b>358 664 T</b>	<b>- 24 %</b>	

de nos principaux armateurs, comme souligné précédemment.

- Les mouvements de containers se comparent comme suit :

	2005	2006	2007	Variation
Conteneurs pleins (équivalents TEUS)	83 054	30 150	23 574	- 22 %
Conteneurs vides (équivalents TEUS)	54 794	19 347	21 710	12 %
	<b>137 848</b>	<b>49 497</b>	<b>45 284</b>	<b>- 9 %</b>

•

L'arrivée de l'armement Hapag LLOYD a permis de limiter la baisse des tonnages à l'import + 12 680 T.

### TRANSIT

#### - TRANSIT IMPORT MARITIME

Les opérations se sont maintenues, malgré une baisse sur le riz (- 29%)

#### - TRANSIT EXPORT MARITIME



### Ø Tonnages export par produit

	2005	2006	2007	Variation
CACAO	318 991 T	296 775 T	339 151 T	14 %
CAJOU	24 762 T	40 223 T	51 055 T	27 %
CAFE	19 405 T	28 957 T	19 852 T	- 31 %
BALLES DE COTON	8 204 T	22 737 T	15 192 T	- 33 %
CAOUTCHOUC	21 104 T	49 281 T	46 662 T	- 5 %
AUTRES	156 882 T	77 390 T	112 624 T	46 %
<b>TOTAL</b>	<b>549 348 T</b>	<b>515 363 T</b>	<b>584 536 T</b>	<b>13 %</b>

Nos principaux clients demeurent les exportateurs de cacao qui représentent près de 60% des opérations de transit-export avec 339 151 tonnes.

#### - TRANSIT AERIEN

Cette activité est en constante progression depuis deux ans et connaît une augmentation de 19 % par rapport à l'année 2006.

#### LOGISTIQUE

Nous enregistrons une baisse de 11% de l'activité logistique par rapport à l'année 2006, avec - 15 023 tonnes.

### III / CHIFFRES D'AFFAIRES (en millions F CFA)

	Réel 2006	Budget 2007	Réel 2007	Evolution 2006/2007
Consignation	332	293	234	- 29 %
Manutention	6 678	6 265	5 120	- 23 %
Transit Import Maritime	728	813	641	- 12 %
Transit Export Maritime	2 553	3 300	3 005	18 %
Transit Aérien	190	195	225	18 %
Logistique ADM	498	500	430	- 14 %
Administration	235	250	246	5 %
	<b>11 214</b>	<b>11 616</b>	<b>9 901</b>	<b>- 12 %</b>
<b>ABIDJAN</b>	<b>8 959</b>	<b>9 354</b>	<b>7 499</b>	<b>- 16%</b>
<b>SAN PEDRO</b>	<b>2 255</b>	<b>2 262</b>	<b>2 402</b>	<b>7 %</b>

Le chiffre d'affaires toutes activités confondues est en retrait de 12% sur l'année 2006.

### IV / RESULTATS

Notre résultat s'analyse comme suit (en Millions F CFA)

	Exercice 2006	Exercice 2007	Variation 2007/2006
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES</b>	<b>11 214</b>	<b>9 901</b>	<b>- 12 %</b>
Frais d'exploitation autres produits	- 9 809 118	- 8 534 3	- 13 %
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 523</b>	<b>1 370</b>	<b>- 10 %</b>
Dotations aux amortissements	- 1 062	- 1 115	



Dotations et reprises de provisions	- 59	0	
RESULTAT D'EXPLOITATION	402	255	- 37 %
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
Intérêts	- 702	- 554	
Produits	19	18	
<b>RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>			
Résultat Hors activités Ordinaires	13	401	
Impôt sur le résultat	- 58	- 15	
RESULTAT NET	- 325	104	

Malgré la baisse des charges d'exploitation (-13%), le résultat d'exploitation 2007 (255 millions) est en baisse de 37% par rapport à l'année précédente.

Les dotations et reprises de provisions d'exploitation 2007 se décomposent comme suit :

◆ Dotations provisions pour droits acquis	- 63 Millions
◆ Reprise provision pour droits acquis	+ 63 Millions
◆ Dotations provision pour créances douteuses	- 75 Millions
◆ Reprise provision pour créances douteuses	+ 3 Millions

Le résultat net 2007 reste cependant **bénéficiaire de 104 Millions** grâce au résultant hors activités ordinaires.

## V / BILAN

### RESSOURCES STABLES

- Les remboursements d'emprunts Bancaires sont de **922 Millions**.

Au 31.12.2007 les **dettes financières** s'évaluent à **3 314 Millions** :

- Comptes bloqués M. BILLON / SIVOM INTERNATIONAL	1 901 Millions
- Crédits bancaires	1 413 Millions

### ACTIF IMMOBILISE

Les investissements de l'exercice se sont élevés à **1 306 millions**.

- Divers aménagements et installations	157 Millions
- Matériel & mobilier de bureau	108 Millions
- Matériel de manutention	268 Millions
- Divers immobilisations corporelles	158 Millions
- Titres de participation PCHS LAGOS	605 Millions
- Titres de participation SIVOM BURKINA	10 Millions

Prenant en compte les mouvements de l'exercice, l'actif immobilisé s'élève à **8 806 Millions** au 31.12.2007, contre **8 667 Millions** au 31.12.2006, soit une augmentation nette de **139 Millions**.



## VI / AFFECTATION DES RESULTATS

Le report à nouveau disponible est de	:	- 910 922 918 Cfa
Le résultat de l'exercice est bénéficiaire de	:	103 977 150 Cfa
Le report à nouveau après affectation est de	:	- 806 945 768 Cfa

## VII / PERSPECTIVES

Dans un environnement où les principaux acteurs du marché sont des groupes internationaux fortement implantés dans la sous-région, le Groupe SIVOM, doit désormais optimiser ses investissements dans son réseau régional :

- **PCHN Services (Nigeria)** qui, s'est vu confier en 2006 la gestion opérationnelle d'un terminal à conteneur sur le Port de Tin Can Island à Lagos. Les principaux armateurs qui y escales sont : Safmarine, Nordana, MSC, ESL, GMT Hong Kong, PIL, Cosco Lines, Ecomarine.
- **ECOMARINE Manutention (Togo)** qui a obtenu courant 2006 la gestion opérationnelle et l'assistance technique de la seconde licence du terminal à conteneurs sur le port de Lomé, et qui doit désormais démarrer ses activités.
- **La Société de Manutention du Tchad (SMT)**, filiale de SIVOM qui a obtenu la concession pour 20 ans de deux ports secs. Cette stratégie de déploiement au Tchad est complémentaire de l'implantation de SIVOM au Cameroun et répond au développement de l'hinterland (Tchad, Centrafrique ...).
- **Sénomar**, au Sénégal, qui fait également face à un marché extrêmement concurrentiel, dans le contexte de la perte par SDV, fin 2007, de la concession du terminal à conteneur du port de dakar, au profit de Dubai Ports World.

Le Groupe va poursuivre en 2008 son développement régional en créant des implantations stables au burkina Faso et au Mali.

Sivom va également participer en 2008 à la mise en place du Terminal Roulier d'Abidjan qui regroupera en prolongement de la concession de SETV, l'ensemble des activités RoRo du port d'Abidjan. Nous en profiterons pour revoir nos structures et nos modes opératoires et adapter nos charges d'exploitation à la nouvelle configuration de l'entreprise.

Des efforts commerciaux et opérationnels importants vont être aussi déployés afin de consolider, puis de développer notre activité de transit et de logistique sur Abidjan et San Pedro, tout en profitant des opportunités nouvelles offertes par le réseau régional.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL  
HERVE BILLON



## COMPTES ANNUELS

### COMPTE DE RESULTAT

(en millions F CFA)

	Exercice 2005	Exercice 2006	Exercice 2007	Variation 2006/2007
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	13.498,2	11.213,7	9.901,4	-12%
Achats	-2.506,8	-1.880,6	-1.434,4	
Transports	-238,0	-198,4	-170,1	
Services extérieurs	-4.122,6	-2.838,2	-2.380,2	
Impôts et taxes	-976,2	-918,0	-717,1	
Autres charges	-725,8	-106,8	-106,7	
Autres produits	590,8	118,1	2,6	
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	5.519,6	5.389,7	5.095,3	-5%
Charges du personnel	-4.260,5	-3.866,4	-3.725,0	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	1.259,1	1.523,3	1.370,3	-10%
Dotations aux amortissements	-1.164,5	-1.136,5	-1.115,3	
Dotations aux provisions	-49,1	-58,4	-62,9	
Reprise de provisions	32,1	74,0	62,9	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	77,7	402,4	255,0	-37%
Charges financières	-535,9	-701,7	-554,2	
Produits financiers	203,3	19,5	17,6	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	-332,6	-682,2	-536,6	
<b>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES</b>	-255,0	-279,8	-281,6	
Produits H.A.O	-34,7	13,0	400,6	
Charges H.A.O				
<b>RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES</b>	34,7	13,0	400,6	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	-220,3	-266,8	119,0	
Impôt sur résultat	-30,0	-58,0	-15,0	
<b>RESULTAT APRES IMPOT</b>	-250,3	-324,8	104,0	



## BILAN AU 31/12/2007

(en millions F CFA)

	2005	2006	2007
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIF IMMOBILISE (NET)</b>			
Charges immobilisées	193,2	193,4	103,9
Immobilisations incorporelles	0,4	3,9	1,9
Immobilisations corporelles	8.046,8	7.953,9	7.356,8
Autres valeurs immobilisées	584,4	569,6	1.343,1
<b>TOTAL</b>	<b>8.824,7</b>	<b>8.666,8</b>	<b>8.805,7</b>
<b>ACTIF CIRCULANT (NET)</b>			
Stocks	41,3	25,1	27,6
fournisseurs, avances versées	710,5	34,5	1.364,6
Clients / Armateurs	4.547,2	2.761,8	5.338,6
Autres créances	688,9	3.719,5	3.372,4
<b>TOTAL</b>	<b>5.987,9</b>	<b>6.540,9</b>	<b>10.103,2</b>
<b>TRESORERIE</b>	<b>1.570,5</b>	<b>487,7</b>	<b>210,4</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>16.383,2</b>	<b>15.695,4</b>	<b>19.119,3</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital et Réserves	2.200,6	1.950,2	1.625,4
Résultat à affecter	-250,4	-324,8	104,0
Avance Actionnaires	1.901,0	1.901,0	1.901,0
<b>TOTAL</b>	<b>3.851,2</b>	<b>3.526,4</b>	<b>3.630,3</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts bancaires	2.990,8	2.335,5	1.413,3
Dettes financières diverses			0,9
Provisions financières	578,6	568,1	568,1
<b>TOTAL</b>	<b>3.569,4</b>	<b>2.903,6</b>	<b>1.982,3</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>			
Fournisseurs	5.944,0	5.248,0	4.685,8
Clients, avances reçues	329,2	233,6	5.772,7
Autres dettes	1.763,4	1.298,8	936,5
<b>TOTAL</b>	<b>8.036,6</b>	<b>6.780,4</b>	<b>11.394,9</b>
<b>TRESORERIE</b>	<b>926,0</b>	<b>2.485,1</b>	<b>2.111,8</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>16.383,2</b>	<b>15.695,4</b>	<b>19.119,3</b>



## RESULTAT CONSOLIDE 2007

(en F CFA)

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	2006	2007
Chiffres d'affaires	11 771,8	10 556,3
Production stockée	0,0	0,0
Production immobilisée	0,0	0,0
Autres produits d'exploitation	134,3	11,8
<b>I- Production de l'exercice</b>	<b>11 906,1</b>	<b>10 568,1</b>
Achats consommés	1 969,6	1 487,6
Services extérieurs et autres consommations	4 274,3	3 677,1
<b>II - Consommation de l'exercice</b>	<b>6 244,2</b>	<b>5 164,7</b>
<b>VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>5 661,9</b>	<b>5 403,4</b>
Charges de personnel	4 200,9	4 083,6
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 461,0</b>	<b>1 319,8</b>
Dotation aux amortissements et aux provisions	1 265,1	1 262,0
Reprises de provisions	74,0	62,9
Transferts de charges	6,8	10,1
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>276,7</b>	<b>130,8</b>
Produits financiers	19,5	18,3
Reprises de provisions	- 5,0	2,3
Charges financières	706,5	560,6
Dotations aux amortissements et aux provisions	10,2	
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>- 425,5</b>	<b>- 409,2</b>
<b>Résultat HAO</b>	<b>17,1</b>	<b>400,4</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>- 408,4</b>	<b>- 8,8</b>
Impôts exigibles sur le résultat	63,0	20,1
Impôts différés	86,9	- 21,5
<b>RESULTAT NET ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>- 384,5</b>	<b>- 50,4</b>
Part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence		
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>- 384,5</b>	<b>- 50,4</b>
Part des minoritaires	7,8	11,8
<b>PART DE L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE</b>	<b>- 392,3</b>	<b>- 62,2</b>



## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### ÉTATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des états financiers annuels personnels de SIVOM, S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les états financiers annuels personnels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

#### I. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS PERSONNELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels personnels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels personnels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le droit comptable de l'OHADA.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, l'observation formulée dans nos rapports des exercices précédents sur les risques potentiels relatifs à la continuité d'exploitation de la société demeure.

#### II. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence éventuelle du fait exposé ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels personnels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels personnels.

#### Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC

Christian Egels  
Associé

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio  
Expert-Comptable Diplômé

Le 10 juin 2008



## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

1. En application de l'article 440 alinéa 2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités

essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1. COCONTRACTANT : MOVIS, S.A.

*Administrateurs communs :* Messieurs Hervé Billon, Jean-Louis Billon et Pierre Emmanuel Billon

#### *Convention de gestion*

*Nature et objet :* Un avenant au contrat de gestion liant MOVIS, S.A. et SIVOM, S.A. a été signé entre les deux parties le 10 février 2006. Celui-ci fixe à FCFA 9 millions hors taxes le montant mensuel des honoraires de gestion à facturer par votre Société.

*Modalités :* Les factures émises par SIVOM, S.A. au cours de l'exercice 2007 en application de cette convention et inscrites dans les produits s'élèvent à FCFA 108 millions.

### 1.2 COCONTRACTANT : SENOMAR, S.A.

*Administrateur commun :* Monsieur Hervé Billon.

#### *Convention de compte courant*

*Nature et objet :* En date du 16 janvier 2006, un avenant à la convention de compte courant d'associés a été signé entre les deux parties, portant à FCFA 600 millions le concours que la SIVOM, S.A. accorde à sa filiale dans le cadre de son développement.

*Modalités :* Cette avance n'est pas rémunérée. Au 31 décembre 2007, l'avance inscrite à l'actif du bilan de votre Société au titre de cette convention s'élève à FCFA 529 millions.

2. Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 7 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.



## 2.1 COCONTRACTANT : SIVOM INTERNATIONAL, S.A

*Administrateurs communs* : Messieurs Hervé Billon, Jean-Louis Billon et Pierre Emmanuel Billon.

### *Convention d'avance en compte courant*

*Nature et modalités* : Au 31 décembre 2007, le solde de l'avance de trésorerie non rémunérée consentie à votre Société par SIVOM International, S.A., bloquée dans l'attente de la prochaine augmentation de capital, figure au passif du bilan de SIVOM, S.A. pour FCFA 901 millions.

## 2.2 COCONTRACTANT : MOVIS, S.A

*Administrateurs communs* : Messieurs Hervé Billon, Jean-Louis Billon et Pierre Emmanuel Billon.

### 2.2.1 Bail commercial

*Nature et modalités* : Votre Société loue cinq bureaux à MOVIS, S.A. moyennant un loyer annuel de FCFA 3,6 millions. Cette somme est inscrite dans les produits de SIVOM, S.A. de l'exercice 2007.

### 2.2.2 Convention de sous-traitance

*Nature et objet* : L'avenant au contrat de sous-traitance signé entre MOVIS, S.A. et SIVOM, S.A. avec effet rétroactif au 1er janvier 2000, fixe à FCFA 1 million HT par escale les prestations de consignation que votre Société effectue pour MOVIS, S.A..

*Modalités* : Au cours de l'exercice 2007, les factures émises par SIVOM, S.A. au titre de cette convention et inscrites dans les produits s'élèvent à FCFA 55 millions.

### 2.2.3 Convention de compte courant

*Nature et modalités* : Un compte courant non rémunéré enregistre toutes les opérations relatives à la gestion de MOVIS, S.A. par votre Société et fait l'objet d'un arrêté de compte mensuel.

Au 31 décembre 2007, ce compte est inscrit au passif du bilan de SIVOM, S.A. pour un montant de FCFA 199,5 millions.



### 2.3 COCONTRACTANT : Succession Monsieur Pierre Billon

**Nature et objet** : Par une convention en date du 9 août 1999, Monsieur Pierre Billon s'est engagé à mettre à la disposition de SIVOM, S.A. la somme de FCFA 1 milliard, non rémunérée et bloquée jusqu'à la prochaine augmentation de capital.

Cette avance en compte courant est inscrite au passif du bilan au 31 décembre 2007, sous la rubrique " dettes financières ".

### 2.4 COCONTRACTANT : SOCOMAR, SA.

*Administrateur commun* : Monsieur Hervé Billon

#### 2.4.1 Contrat de mandat avec dépôt de fonds

**Nature et modalités** : Par ce contrat, SIVOM, S.A. reçoit au nom et pour le compte de SOCOMAR, S.A. le paiement de toute somme qui lui serait due. Les sommes conservées en dépôt portent intérêt au taux des avances de la BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale), majoré de deux points.

Au titre de l'exercice 2007, les intérêts à charge comptabilisés par SIVOM, S.A. s'élèvent à FCFA 9,7 millions.

#### 2.4.2 Contrat d'assistance technique

**Nature et objet** : Votre Société assiste SOCOMAR, S.A. en matière commerciale et administrative moyennant une rémunération annuelle de FCFA 30 millions HT inscrite dans les produits de SIVOM, S.A. de l'exercice 2007.

### 2.5 COCONTRACTANT : SOCIETE IMMOBILIÈRE DE L'INDENIE (SII)

*Administrateur concerné* : Monsieur Jean Louis Billon, gérant de la SII.

**Nature et modalités** : Votre Société loue à la Société Immobilière de l'Indénié un magasin sis rue des chimistes moyennant un loyer mensuel de FCFA 10 millions, soit un loyer annuel de FCFA 120 millions comptabilisé dans les charges de SIVOM, S.A. de l'exercice 2007.



## 2.6 COCONTRACTANT : SCI ODIKA

*Administrateur concerné :* Monsieur Hervé Billon, gérant de la SCI Odika

*Nature et modalités :* Une avance de FCFA 125,9 millions accordée par votre Société à la SCI Odika est inscrite à l'actif du bilan de SIVOM, S.A. au 31 décembre 2007 dans les autres créances. Cette somme n'a pas été rémunérée au cours de l'exercice 2006.

## 2.7 COCONTRACTANT : SENOMAR, S.A.

*Administrateur commun :* Monsieur Hervé Billon

*Nature et objet :* Par un contrat de représentation signé entre les deux parties, SIVOM, S.A. confie à sa filiale SENOMAR, S.A. la représentation administrative et commerciale sur le territoire sénégalais moyennant une rémunération mensuelle de FCFA 5 millions.

*Nature et objet :* Au 31 décembre 2006, les charges inscrites dans les comptes de SIVOM, S.A. au titre de cette convention s'élèvent à FCFA 60 millions.

### Les Commissaires aux Comptes

SOFIDEC

Christian Egels  
Associé

Le 10 juin 2008

ERNST & YOUNG

Caroline Zamojciowna-Orio  
Expert-Comptable Diplômé



## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS**

### **EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2007**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et conformément à l'article 100 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable, nous avons procédé au contrôle des états financiers annuels consolidés de la Société Ivoirienne d'Opérations Maritimes, S.A. (SIVOM) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les états financiers annuels consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers annuels consolidés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des états financiers et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation conformément aux règles comptables en matière de consolidation prévues aux articles 74 à 98 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous renouvelons l'observation formulée dans nos rapports des exercices précédents relative aux risques potentiels liés à la continuité d'exploitation de la société SIVOM, S.A..

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion établi conformément à l'article 99 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable. À l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers annuels consolidés.

### **Les Commissaires aux Comptes**

**SOFIDEC**

**Christian Egels**  
Associé  
Le 10 juin 2008

**ERNST & YOUNG**

**Caroline Zamojciowna-Orio**  
Expert-Comptable Diplômé